



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination
et du Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
Affaire suivie par Marie-Odile MARCHAND
☎ 02.40.41.47.71
✉ 02.40.41.47.50
marie-odile.marchand@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 24 août 2010,

<p align="center">Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale</p>
--

Nom du pétitionnaire : SCEA DES ACACIAS, dont le siège social est situé au lieu dit « Le Bois Macquiau » à TEILLE.

Nature et adresse du projet : extension d'un élevage porcin, situé au lieu dit « La Justière » à TEILLE, pour une capacité totale de 1373 animaux équivalents porcs.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 2 juin 2010.

Depuis le **2 août 2010**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET

Pour le Préfet

Pour la directrice de la coordination
et du management de l'action publique absente
le chef du bureau de l'animation territoriale
et de l'emploi

J. CHARRIER